



## SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

**MARDI 29 JANVIER 2019 A 14H30**

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–  
75646 PARIS CEDEX 13

### ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES  
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2016/02/18/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

❖ **Approbation du procès-verbal du Bureau de la Métropole du Grand Paris du 18 décembre 2018.**

❖ **Administration générale**

1. Adhésion à l'association « Paris&Co »
2. Renouvellement de l'adhésion à l'Institut de l'économie circulaire

❖ **Finances**

3. Attributions de subventions au titre du dispositif « Métropole roule propre! »
4. Convention d'objectifs et de financement avec à l'association « organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise » (ORÉE)

❖ **Marchés publics et autres contrats**

5. Approbation de l'attribution du marché N°2018.AO.COM.023 relatif à la mise en œuvre des outils de communication de la métropole du Grand Paris – lot n°3 conception et déclinaison graphique de supports de communication.
6. Approbation de l'attribution du marché relatif à la mise en œuvre des outils de communication de la métropole du Grand Paris – lot n°4 supports audiovisuels.

Fait à Paris, le 23 janvier 2019

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison